Concertation, oui !
Imposée, non !

Le collège Georges Politzer a été labellisé REP+ en raison de la spécificité de son public et des conditions de travail qui en découlent. En reconnaissance de cette situation, chaque heure d'enseignement est pondérée d'un coefficient d'1,1.

La circulaire n°2014-077 du 4-6-2014 rappelle : « Chaque heure assurée dans ces établissements est décomptée pour la valeur d'1,1 heure pour le calcul de ses maxima de service. Sans avoir vocation à se traduire par une comptabilisation, ce dispositif vise à favoriser le travail en équipe de classe ou disciplinaire, en équipe pluri-professionnelle […]. »

Nous avons la volonté de travailler en équipe, préparer des cours ensemble, assurer un meilleur suivi des élèves et des relations avec les parents. Nous sommes des professionnel-le-s de nos métiers qui souhaitons pouvoir nous réunir librement et refusons de nous voir infantilisé-e-s. Dans ces conditions :

- Nous refusons l'envoi de convocations aux réunions. Nous souhaitons pouvoir nous réunir quand nous en avons besoin pour répondre à nos attentes concrètes ;

- Nous refusons la participation aux réunions sur des thèmes imposés. Les réunions doivent être à l'initiative des enseignant-e-s selon leurs besoins et ceux de leurs élèves ;

- Nous refusons la rédaction de comptes-rendus systématiques car ils n'ont pas toujours d'intérêts et alourdissent notre charge de travail.

Nous avons besoin de temps pour apprendre à mieux travailler ensemble et faire émerger progressivement les besoins. Nous ne voulons pas être contraint par une urgence qui réponde à un calendrier imposé.

Loin de refuser la concertation, nous considérons que nous travaillons déjà dans des conditions difficiles et qu'il est inenvisageable d'être soumis à une pression accrue et à une charge de travail supplémentaire.

NOM	Prénom	Fonction	Signature